



L'enjeu



3ème trimestre
2021

52 Boulevard de la République

06400 CANNES

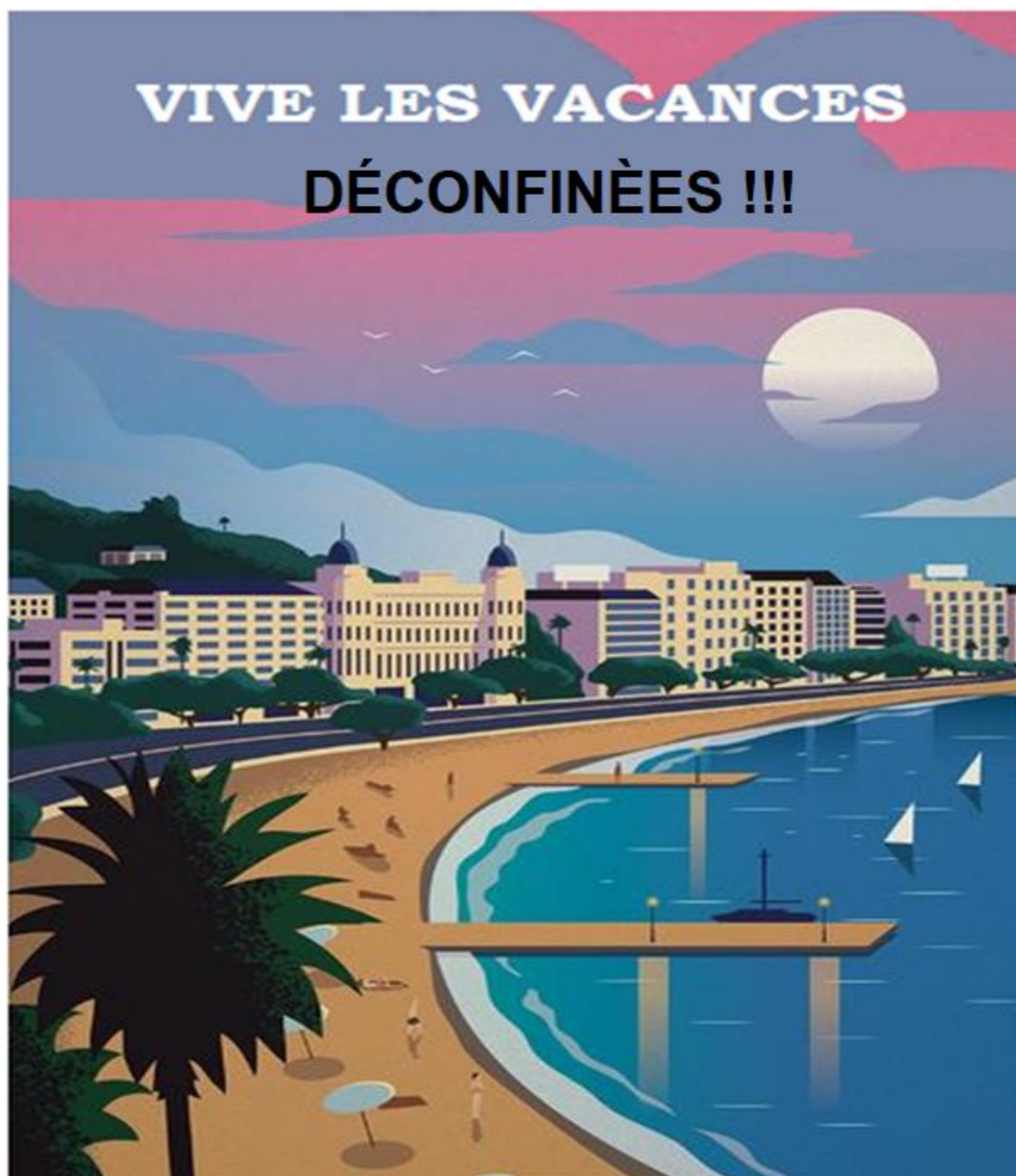
Vos contacts :

Robert BACCHI: 06 01 08 22 47

Eric MORAND: 06 15 49 12 42

Mail: cgterritoriaux@gmail.com

Site: cgtcannes.wixsite.com/fonctionpublique06





Chere(es) collègues,

La saison estivale commence et les restrictions liées à la pandémie Covid 19 sont toujours d'actualité, avec toutefois des protocoles sanitaires moins lourds que l'année dernière et la possibilité de se faire vacciner.

Au niveau local, l'incendie qui a eu lieu à la Mairie principale de Cannes le jeudi 17 juin 2021 vient impacter les conditions de travail de nombreux agents de la ville de Cannes, avec leur transfert vers d'autres services, pour ceux qui ne peuvent pas regagner leur bureau sur place, le temps de la remise en état du bâtiment.

Le retour à la normale prendra plusieurs mois et nous restons attentifs aux conditions de travail des personnels qui doivent s'adapter à cette situation difficile.

Le RIFSEEP a été mis en place pour la plupart des personnels de la ville de Cannes.

Nous avons pu échanger et renseigner de nombreux agents qui s'interrogeaient sur la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire qui, dans l'ensemble, a été mis en application sans trop de difficultés.

Le dossier du temps de travail, avec la remise en cause de l'attribution des jours de bonification et l'obligation pour l'ensemble des agents d'effectuer 1607 heures annuelles, est toujours en cours de traitement.

Une nouvelle réunion de concertation est prévue entre les représentants de l'autorité territoriale et les syndicats, le mercredi 7 juillet 2021, au cours de laquelle sera présenté l'arbitrage du Maire sur ce sujet sensible.

Pour rappel, la mise en application des changements qui découleront de ces réunions sera effective au 1^{er} janvier de l'année 2022.

Nous défendons au mieux les intérêts des agents, en essayant de limiter au maximum l'impact négatif sur le personnel, qui se répercutera en temps de travail journalier supplémentaire, suivant les cycles de travail et les horaires effectués.

En règle générale, suivant les situations, il faudra allonger la durée du travail hebdomadaire pour générer des RTT, qui remplaceront les jours de bonification, qui n'ont pas de valeur légale.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bon été!



Forfait mobilités durables.

-Le Décret numéro 2020-1547 du 9 décembre 2020 permet le versement du forfait « mobilités durables » dans la Fonction Publique Territoriale, pour le covoiturage et l'usage d'un vélo avec ou sans assistance électrique.

Les trottinettes, avec ou sans assistance électrique, ne sont pas concernées par ce dispositif.

Ce forfait d'un montant de 200 Euros annuels ne concerne pas le personnel bénéficiant :

- d'un avantage lié au trajet domicile-travail.
- de la participation de l'employeur à l'abonnement de transport en commun.
- de la carte de parking prise en charge par la collectivité.
- d'un logement de fonction sur leur lieu de travail.
- d'un véhicule de fonction.
- d'un transport collectif ou individuel gratuit.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

-Utiliser un des deux modes de déplacement concernés pour les trajets domicile travail

- Justifier d'un nombre minimal d'utilisation de 100 jours par an sur une année civile (ce nombre étant modulé en fonction de la quotité de travail de l'agent).

Transmettre la déclaration sur l'honneur et les justificatifs demandés avant le 31 décembre de chaque année.

Un imprimé adapté sera mis en ligne sur intranet, rubrique DRH



JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Pour le covoiturage :

- un relevé trimestriel indiquant le nombre de trajets et le nombre de kilomètres parcourus validé par le chef de service
- ou un relevé issu d'une plateforme de covoiturage
- ou une attestation sur l'honneur de la personne avec qui l'agent covoiture

Pour le vélo mécanique ou électrique :

- un relevé trimestriel indiquant le nombre de trajets et le nombre de kilomètres parcourus validé par le chef de service
- une facture d'achat ou de location
- ou un suivi d'entretien
- et une attestation d'assurance stipulant que l'agent est assuré pour les trajets domicile travail à vélo (chaque année)

Ce dispositif, qui figurait à l'ordre du jour du Comité Technique du 27 mai 2021 à la demande du Syndicat CGT, a été validé à l'unanimité et sera mis en œuvre en 2021

La mise en paiement au titre de l'année 2021 aura lieu en 2022.

Bonne route à vous !





Informations

-Petite enfance :

Le jeudi 3 juin 2021 la Fédération CGT des Services publics Petite Enfance a organisé plus de 25 manifestations à travers la France.

La CGT, aux côtés du collectif Pas de Bébé à la Consigne, a appelé les salariés du secteur de la Petite Enfance à se mobiliser massivement.

Les manifestant.e.s ont été nombreux.ses à dire non à la réforme des modes d'accueil, prêt d'un millier à Paris, 300 à Toulouse, 200 à Lyon et 150 à Nice.

Alors que l'urgence est à la qualité d'accueil des enfants et aux conditions de travail des professionnel.le.s, le gouvernement, avec sa réforme, a choisi une politique budgétaire, une politique de rentabilité.

La CGT et les salarié.e.s restent déterminé.e.s, pour le bien-être et la sécurité des enfants, pour des établissements d'accueil et un service public de qualité de la Petite Enfance, pour des conditions d'exercice respectueuses des professionnel.le.s, pour des salaires décents, pour une politique de la Petite Enfance ambitieuse et respectueuse des droits fondamentaux des enfants, porteurs de l'avenir de notre société.

-Bureau d'information Jeunesse :

Le bureau d'Information Jeunesse, situé 3 rue Georges Clémenceau va déménager d'ici la fin de l'année pour s'installer à l'intersection du boulevard de la République et de la rue Léon Noël, près du lycée Jules Ferry.

Ce déménagement a été validé par Monsieur le Maire, suite à la demande des représentants du syndicat CGT, visant à récupérer les locaux du BIJ, pour les réattribuer au service de la Police Municipale, car les agents sont à l'étroit dans leur poste principal, que le BIJ avait intégré il y a plusieurs années de cela.

Dans quelques mois, un double objectif sera atteint : une meilleure visibilité pour le BIJ et une amélioration des conditions de travail pour les personnels du poste principal de Police Municipale.

-Commission Administrative Paritaire du 15 juin 2021 :

La CAP de la ville de Cannes a eu lieu le mardi 15 juin 2021, sous sa nouvelle forme.

Lors d'une réunion préparatoire avec les représentants de l'Autorité Territoriale, nous avons pu défendre les intérêts de plusieurs agents qui sont dans des situations professionnelles particulières et qui n'ont jamais eu de promotion ou bien qui sont bloqués dans leur grade depuis des années.

Nous avons pu constater que les choses commencent à évoluer positivement pour les agents féminins de la filière technique, trop souvent mis de côté face à leurs collègues masculins au moment des promotions, comme nous l'avons dénoncé dans des courriers adressés à Monsieur le Maire.

L'Autorité Territoriale a tenu compte des observations des représentants de la CGT et le nombre des agents féminins nommés au cours des dernières CAP a été revu à la hausse, mais il y a encore du chemin à faire pour parvenir à faire évoluer les mentalités et reconnaître pleinement leur engagement professionnel.

Certaines situations ont pu être débloquées, mais il reste encore des personnels ayant une forte ancienneté qui n'ont pas été promus.

Nous continuerons à œuvrer dans le sens des agents afin de réduire encore la liste des personnes qui sont bloquées dans leur avancement de carrière.

LES JEUX DE L'ÉTÉ

Mots-mêlés

Retrouvez le mot caché

D T S S H Q E N L T R A A C N
É C N N O U U O E T S F D O O
V O O O M A Q I N R É D M N E
E O I I M L I T N C T Y I S U
L P T T E I D A O O I N N O Q
O É I C É F I T S L R A I M I
P R D E T I R S R L A M S M T
P A N L I C U E E E D I T A A
E T O É L A J F P C I Q R T M
M I C B A T É I C T L U A I R
E O R E C I T N G I O E T O O
N N P R S O A A T F S M I N F
T A A C I N T M E T O V O T N
C I O Y F S A C Q U I S N N I
S N O I T A C I D N E V E R S

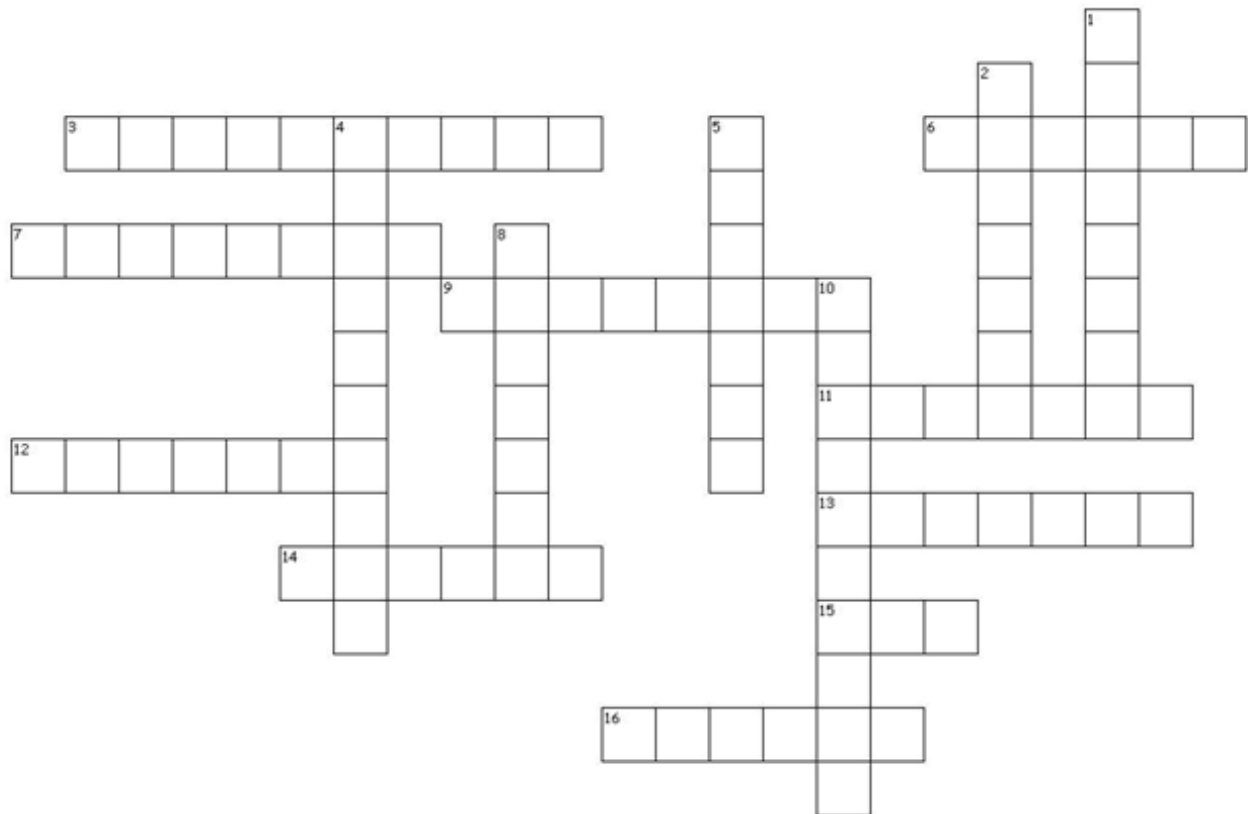
LISTE DES MOTS À RAYER DANS LA GRILLE :

ACQUIS	COOPÉRATION	JURIDIQUE
ADMINISTRATION	DYNAMIQUE	MANIFESTATION
BERCY	DÉVELOPPEMENT	PERSONNEL
CAP	FISCALITÉ	QUALIFICATIONS
CGT	ÉLECTIONS	REVENDEICATIONS
COLLECTIF	ÉTAT	RTT
CONDITIONS	HOMME	SOLIDARITÉ
CONSOMMATION	INFORMATIQUE	VOTE

LE MOT CACHÉ :



Mots croisés



HORIZONTAL

- 3. Grade de catégorie A
- 6. Pour certains, ils sont payés depuis 1936
- 7. Ensemble des activités d'un État ou d'une collectivité
- 9. Congés bien mérité
- 11. État d'une personne qui n'est pas soumise à la servitude
- 12. Exercice d'une activité rémunérée
- 13. Se dit d'un développement raisonné
- 14. Ensemble des recettes et des dépenses (État, collectivité, particulier...)
- 15. Travailler moins pour plus de temps libre
- 16. Prélèvements obligatoires destiné au financement public

VERTICAL

- 1. Appartement ou maison, vous y habitez
- 2. Usée quotidiennement, elle ne doit pas être de singe
- 4. Grade de catégorie B
- 5. Refus de participer à une réunion
- 8. Se dit de l'indépendance vis-à-vis des religions
- 10. Sentiment qui pousse les gens à s'entraider



Solutions

- **MOTS-MELÉS**

Transformations

- **MOTS-CROISÉ**

Horizontal

3. INSPECTEUR

6. CONGES

7. MISSIONS

9. VACANCES

11. LIBERTE

12. TRAVAIL

13. DURABLE

14. BUDGET

15. RTT

16. IMPOTS

Vertical

1. LOGEMENT

2. MONNAIE

4. CONTROLEUR

5. BOYCOTT

8. LAICITE

10. SOLIDARITE

